

Le 8 MARS, on arrête tout pour gagner l'ÉGALITÉ SALARIALE !

Égalité Professionnelle dans nos secteurs : On est loin du compte !

Le 8 mars, à l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes, la CGT, souhaite dénoncer plus que jamais les inégalités persistantes entre les femmes et les hommes dans nos secteurs. Malgré les accords signés, les écarts salariaux et les inégalités d'évolution de carrière demeurent une réalité préoccupante.

Inégalités Salariales : une lutte toujours d'actualité

Si la moyenne nationale affiche une différence de 24,4%¹, les Femmes dans le secteur de la finance (banques et assurances comprises) gagnent en moyenne 37,4%² de moins que leurs collègues masculins, et ce malgré les diverses lois et actions menées. Cette différence de traitement est inacceptable !

A travail de valeur égale, salaire égal !

N'oublions pas que les inégalités salariales se répercutent sur les montants de retraites : agir pour l'égalité maintenant, c'est garantir un revenu futur décent. Aujourd'hui les femmes touchent en moyenne des pensions de retraite inférieures à celles des hommes de 40%. Nous revendiquons la transposition de la Directive sur la Transparence Salariale pour garantir l'égalité des rémunérations entre les Femmes et les Hommes, et des sanctions pour les entreprises ne respectant pas la loi.

Évolution de Carrière : brisons le plafond de verre

Les femmes sont sous-représentées dans les postes clés des entreprises. Il faut garantir l'évolution professionnelle des femmes à ces postes, notamment par des formations spécifiques et le respect de la parité. L'égalité des chances doit être une priorité pour nos entreprises, qui se prévalent pour certaines de valeurs inclusives et mutualistes.

Le rôle de la CGT :

La CGT est un syndicat féministe qui œuvre au quotidien pour l'égalité professionnelle entre les Femmes et les Hommes. Nos militants et militantes négocient toujours dans l'intérêt des salarié.e.s et revendiquent une vraie justice sociale pour toutes et tous.

Agissons maintenant :

La Journée Internationale des Droits des Femmes est l'occasion de rappeler que l'égalité professionnelle est un droit fondamental depuis 1972. Chacune et chacun doit avoir les mêmes chances.

Non les Femmes ne veulent pas des fleurs le 8 mars, elles veulent l'égalité professionnelle !

Ensemble mobilisons-nous pour une vraie justice sociale !

**Le 8 mars soyons nombreux
et nombreuses
à manifester et à faire grève.**



1 source : vie-publique.fr où en est l'égalité professionnelle ?
2 source URSSAF



Fédération CGT des Syndicats du Personnel de la Banque et de l'Assurance
Case 537 | 263 Rue de Paris 93515 - Montreuil Cedex
Tél : 01 55 82 77 87 | Email : fspba@cgt.fr | www.http://cgtbanquesassurances.fr

